



Communiqué de presse

57/22

Montreuil, le 21 juin 2022.

ORPEA : Le 23 juin en grève pour les droits des personnels et la démocratie syndicale

Depuis 5 mois après la parution du livre « *les Fossoyeurs* » de Victor CASTANET, il ne se passe pas un jour sans un nouveau scandale du groupe ORPEA et de ses dirigeants.

Parmi ces révélations, celle concernant les relations sociales « à la sauce ORPEA », favorisée par le compliant syndicat maison ARC EN CIEL et des relations plus que particulières avec d'autres représentants, a poussé La CGT et d'autres syndicats à porter plainte auprès du tribunal de PUTEAUX, en vue d'obtenir l'annulation des élections professionnelles de 2019.

De nombreux éléments tendent à démontrer qu'une multitude de « *manipulations de la direction* » aurait pu contribuer à changer les résultats du scrutin au bénéfice des syndicats maisons qui sont identifiés en interne comme étant les moins revendicatifs.

Après un premier report demandé par ORPEA, l'audience aura lieu le 23 juin au tribunal de PUTEAUX.

Ce jour-là, les salarié·e·s poursuivront la mobilisation entamée la 3 juin dernier concernant le refus du groupe de verser la prime d'intéressement annuelle et seront rassemblé·e·s devant leurs établissements.

Ce groupe cherche à maîtriser l'expression des personnels pour continuer à les exploiter et à développer leurs profits réalisés grâce à l'argent public.

Des élections instrumentalisées par la direction, c'est le vol des voix des travailleuses et travailleurs. Cela condamne les salarié·e·s à être représenté·e·s par des organisations non légitimes et ayant pour seul objectif d'être les porte-voix de la direction.

Pour que s'exerce enfin un dialogue social respectueux de la volonté des salarié·e·s, la CGT sera présente devant le tribunal de proximité de Puteaux (131 rue de la République - 92800 Puteaux) à partir de 11 heures. Nous tiendrons une conférence de presse sur cette affaire et sur les contentieux à venir.

Nous ne lâcherons rien sur tous les manquements d'ORPEA enfin révélés, pas plus que sur l'injuste refus de la prime, ou sur le vol de la démocratie lors des élections professionnelles.